

IMPORTANCE EN SANTÉ PUBLIQUE ET RÔLE DU PHARMACIEN D'OFFICINE DANS LA DISPENSATION DES MÉDICAMENTS DE PRESCRIPTION FACULTATIVE

Auteurs

Dally LI*, Coulibaly S, Koffi A, Assa B.

Service

UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques,
Université de Cocody

Correspondance

dismaelfr@yahoo.fr

*22 BP 1609 Abidjan 22

(225) 07 69 79 04

RESUME

Cette étude avait pour objectif de montrer l'importance des médicaments à prescription facultative (OTC) dans le marché pharmaceutique ivoirien et leur perception par les professionnels de santé et les patients. C'était une enquête transversale rétrospective couvrant la période de 1997 à 1999. L'enquête a concerné tous les grossistes répartiteurs, des prescripteurs, des pharmaciens d'officine et des patients. Les OTC représentent 7% en volume et 6,3% en valeur du marché pharmaceutique ivoirien. 90 % des prescripteurs connaissent la vente libre de certains médicaments qu'ils désignent à 53% comme médicaments d'automédication et à 47% comme médicaments en vente libre. Les pharmaciens désignent les OTC à 62% comme médicaments de vente libre mais 89% affirment faire des conseils lors de la dispensation de ces produits afin de freiner l'automédication.

Vu la place de plus en plus prépondérante de ces médicaments OTC, la médication proposée par les pharmaciens d'officine constitue un frein à l'automédication directe.

Mots-clés : médicaments OTC, automédication, prescription facultative.

SUMMARY

The importance in public health and the role of the private pharmacists dispensing non compulsory drugs.

The objective of this study was to show the importance of non compulsory drugs (over-the-counter drugs) in the Ivorian pharmaceutical market, their prescription by health professionals and the patients. It was a retrospective cross-sectional investigation covering a period from 1997 to 1999. The investigation concerned all the distributors, the prescribers, the private pharmacists and the patients. In the Ivorian pharmaceutical market, OTC drugs represent 7% in volume and 6.3% in value. 90% of the prescribers know about the free sale of certain drugs and they think at 53% that they are used as self medication and at 47% as over the counter medication. 62% of private pharmacists describe OTC drugs as open sale drugs but 89% state that they give piece of advice while dispensing these products in order to stop self medication. Considering the more and more predominant place of OTC drugs, the medication proposed by the private pharmacists is a curb to direct self medication.

Key words: OTC drugs, Self mediation, Optional prescription medication

INTRODUCTION

L'évolution de l'activité pharmaceutique est à l'heure actuelle considérable. "L'officine" d'hier a fait son chemin pour céder la place à "la pharmacie" d'aujourd'hui, véritable espace de santé à la fois professionnel, ouvert et communicant.

Aussi, le pharmacien est-il amené à délivrer directement une série de médicaments de prescription facultative que les américains désignent par "OTC" (Over the Counter) [FALLET 1991]. Il s'agit de médicaments avec autorisation de mise sur le marché (AMM), soumis au monopole pharmaceutique et ne nécessitant pas un suivi médical. [CLAUDE Le PEN, 2003].

Ce champ de consommation offre aussi au pharmacien d'officine un champ d'activités intenses en conseil et assistance thérapeutique. La présente étude avait pour objectif de déterminer la place des médicaments "OTC" dans la résolution des problèmes de santé publique par une prise en charge responsable à l'effet du patient lui-même.

2. MATÉRIEL ET MÉTHODES

2.1. Matériel

Cette étude a été réalisée dans la ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, durant la période d'avril 1999 à janvier 2000. Ont été inclus, les trois grossistes répartiteurs, possédant dans leur gamme des médicaments "OTC", 30 prescripteurs dont 15 médecins et 15 paramédicaux exerçant dans les services de médecine générale des formations sanitaires et cliniques privées d'Abidjan, 56 pharmaciens titulaires d'une officine d'au moins trois ans d'âge et 225 patients qui ont fréquenté le milieu officinal pendant cette période et dont le consentement a été obtenu.

2.2. Méthodes

Notre étude est une enquête transversale réalisée à l'aide de questionnaire par interview directe après un examen documentaire qui nous a permis d'analyser les ventes des médicaments OTC auprès des grossistes. Elle a porté sur 50 références commercialisées sur la période de janvier 1997 à décembre 1999. L'analyse statistique a été réalisée en utilisant le test de Khi deux.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1. Enquête documentaire

Elle a permis de constater qu'en 1997, les médicaments OTC représentaient 7% de la consommation des médicaments en volume et 6,3% en valeur. En 1998, les ventes ont augmenté de 24% en volume alors que le marché pharmaceutique Ivoirien n'était en hausse que de 0,9% (tableau I). En 1999, on note cependant, une baisse de la consommation des OTC en volume (- 0,5%) et en valeur (-1,1%) (Tableau II).

Tableau I : Evolution en volume et en valeur de la consommation globale en médicaments de 1997 à 1999

ANNEES	VOLUME DE CONSOMMATION		VALEUR DE CONSOMMATION	
	QUANTITE	TAUX DE CROISSANCE	VALEUR (FCFA)	T A U X D E CROISSANCE
1997	48 666 500		57 317 100 000	
1998	48 799 200	0,9 %	57 576 300 000	0,5 %
1999	45 287 900	-7 %	53 686 400 000	-6 %

(Source confidentielle).

NB : Valeur (FCFA) = Prix cession (FCFA) × Quantité

Tableau II : Evolution en volume et en valeur du marché des « OTC » de 1997 à 1999

ANNEES	VOLUME DE CONSOMMATION		VALEUR DE CONSOMMATION	
	QUANTITE	TAUX DE CROISSANCE	VALEUR (FCFA)	TAUX DE CROISSANCE
1997	3 354 126		3 643 951 735	
1998	4 155 907	24 %	4 483 273 166	23 %
1999	4 135 688	-0,5 %	4 435 932 040	-1,1 %

(Source confidentielle)

3.2. Enquête par interview

Elle a révélé que tous les responsables des laboratoires rencontrés emploient le terme ‘‘OTC’’ et les désignent à 80% comme médicaments en vente libre et 60% d’entre eux comme médicaments conseil. Pour eux, le pharmacien a un rôle à jouer dans la promotion des ‘‘OTC’’ surtout au niveau du conseil.

90% des prescripteurs connaissent la vente libre de certains médicaments qu’ils désignent à 53% comme médicaments d’automédication et à 47% comme médicaments en vente libre. Selon eux, ils sont prescrits d’abord pour leur efficacité thérapeutique et ensuite pour leur prix abordable. 47% d’entre eux considèrent le recours au pharmacien comme une alternative à la consultation médicale et 60% pensent qu’il peut freiner l’automédication directe.

Plus de la moitié des pharmaciens affirment être sollicités fréquemment pour des conseils et les motifs de demande sont fréquemment les douleurs, l’asthénie, le paludisme et la toux. Ils désignent les OTC à 62% comme médicaments de vente libre mais 89% affirment faire des conseils lors de la dispensation de ces produits afin de freiner l’automédication.

68% des patients savent qu’il existe en officine des médicaments en vente libre et 87% pensent qu’ils peuvent être utilisés sans danger.

L’étude du niveau de consommation des produits ‘‘OTC’’ a permis de constater que la forme comprimé est la plus sollicitée et que l’acide acétylsalicylique, le paracétamol, la vitamine C et les vitamines B sont les médicaments les plus consommés. Pour une meilleure acceptation des ‘‘OTC’’, 84% des patients souhaitent des conseils lors de la dispensation.

CONCLUSION

Les responsables de laboratoires, conscients du caractère dangereux que peuvent présenter les "OTC", pensent que la dispensation doit se faire avec des conseils. C'est pourquoi les acteurs les plus visés au cours de la promotion pharmaceutique restent les pharmaciens d'officine.

Les prescripteurs considèrent la médication proposée par les pharmaciens d'officine comme un frein à l'automédication directe. Pour eux son intervention est nécessaire pour aider le patient à ne pas s'engager dans une démarche d'automédication. C'est pourquoi, à travers le conseil et les recommandations au comptoir ils jouent pleinement leur rôle d'éducateur de santé. Cependant, plusieurs pharmaciens ne soutiennent pas que leur personnel formé soit apte à satisfaire à une demande de conseil. Les médicaments "OTC" sont aussi bien prescrits à l'hôpital que délivrés à l'officine puisque vendus sans ordonnance. Mais cette accessibilité favorise l'approvisionnement du marché de rue [ANGORAN ; 1999].

Le plus inquiétant est que certains patients pensent que les "OTC" sont sans danger. Dans ce contexte, le pharmacien a un rôle important à jouer en prodiguant de judicieux conseils et en sachant aussi attirer l'attention des utilisateurs sur les conséquences possibles d'un mauvais emploi.

Références

1. ANGORAN A. E. (1999). Rôles fastes et néfastes des médicaments en vente illicite (place du prescripteur, pharmacien, et du consommateur dans cette vente).Thèse Pharm. n°485; 194p.
2. CLAUDE LE PEN. (2003). Automédication et Santé publique. «Le Service Médical Rendu» par les médicaments d'automédication. Rapport de l'AFIPA. Paris.
3. FALLET C. (1991). L'OTC dans tous ses états. Le moniteur des pharmacies et des laboratoires. Juin. 1994; 12-14pp.